



STOP



Trop c'est trop les salariés en ont assez

A quoi joue la direction ? Après nous avoir imposé le covoiturage à deux personnes alors que l'état ne le limite pas, mais comme seule obligation le port du masque. La direction annonce maintenant une modification du protocole avec pour conséquence :

- Des RU déboussolés qui réagissent à chaud.
- Aucune aide de l'équipe Covid dans l'agencement des UEP a part surveiller et signaler des anomalies.
- Des modifications dans l'urgence sans aucune concertation.

Résultat : nous nous retrouvons comme jeudi dernier avec des UEP transformées en blocos et des salariés qui mangent entre des parois en opaque.

A cela s'ajoute, interdiction au CSE :

- De servir aux salariés plus de 3 viennoiseries par personne.
- De servir un salarié pour plusieurs autres collègues qui ne se déplacent pas.

Mais qu'elle vent de folie pousse STELLANTIS à nous protéger autant.



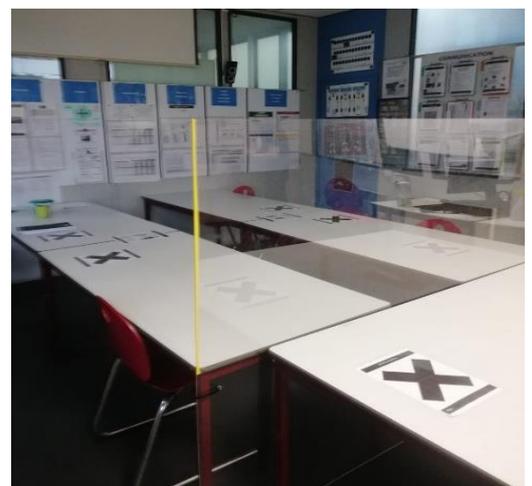
L'employeur doit nous protéger mais pas abuser !

Aujourd'hui chez STELLANTIS le niveau de protection souhaité/imposé est supérieur aux hôpitaux ! Souvent avec la direction c'est insuffisant mais là, elle en fait beaucoup trop !!!!!

Les salariés sont des êtres humains, ils ont besoin de communiquer, de se voir, d'interagir. Vouloir nous désocialiser, nous isoler, pour être sûr d'éviter les cas contacts n'est pas la bonne solution. Des problèmes psychosociaux vont naître et le mal-être va grandir.

Messieurs de la direction si vous voulez vraiment nous protéger, faites-en sorte qu'il y ait du savon et du papier dans les sanitaires et que toutes les portes soient équipées de poignet-coude. Il est plus facile de mettre des enclos en place que de trouver des réelles solutions.

Un poids 2 mesures !!



Sanitaires: L'état des sanitaires est inadmissible pour un site comme STELLANTIS. Nous demandons à UTEE d'intervenir en urgence sur les problèmes remontés par les salariés. Avec d'avantage de salariés depuis l'arrêt du VSD, la **CFDT** vous demande l'ouverture de toutes les douches des vestiaires avec les adaptations liées aux protocoles.



Parking : Encore une fois la CFDT redemande que le tracé des parkings soit réalisé le plus tôt possible. Avec la limitation du covoiturage il manque déjà des places.

Crise des composants : La CFDT demande à la direction d'arrêter les séances supplémentaires et de réaliser la production sur le cycle de travail. Rien ne sert de faire des H+ pour chômer quelques jours plus tard par manque de composant.

Condition de travail : Si la direction s'inquiète de notre santé, qu'elle s'occupe de l'UEP N° 6 Montage ML qui n'a pas de climatisation où la chaleur en été est insoutenable.



Vente Voiture : Beaucoup de salariés en ont assez de ne pas pouvoir commander la voiture qu'ils souhaitent. Comment l'entreprise a pu laisser ce service si important se dégrader à ce point ! L'objectif de STELLANTIS est-il de ne plus vendre de voiture aux collaborateurs ?

Une pétition est en ligne on vous encourage à la signer ! Un tract plus complet est disponible sur notre site internet. www.metz.cfdtpsa.fr rubrique tract.

Négociation salariale : Elle s'annonce difficile, la direction se retranchant derrière une année chaotique. Sauf que hormis les 2 mois de confinement général, nous avons travaillé autant voire plus qu'en 2019 ! Nous avons peut-être produit moins de voitures mais avec une baisse des effectifs importante. Les salariés et la CFDT s'attendent à un juste retour de leurs efforts. Un tract plus complet est disponible sur notre site internet. www.metz.cfdtpsa.fr rubrique tract.



Négociation du CMOD : La **CFDT** intervient depuis des mois pour que la direction modifie le fonctionnement des compteurs collectifs. La **CFDT** demande que dès la 1^{ère} séance, les heures soient payées en individuelles. La direction a entendu notre demande mais nous devons négocier les différents paliers de déclenchement. Un tract plus complet est disponible sur notre site internet. www.metz.cfdtpsa.fr rubrique tract.

Service paie Poissy : Encore et toujours des problèmes. Le service paie se permet de retirer des indemnités par anticipation et en prévision d'une déclaration de maladie Professionnelle. Cela est anormal et met les salariés en grande difficulté financière.



Vous informez dans le respect des règles sanitaires est notre priorité.

La diffusion d'information syndicale est compliquée en cette période de CoVid, nous vous invitons à vous informer via nos outils mis à votre disposition, page Facebook ou site internet.



CFDT [pcametz](https://www.facebook.com/pcametz)



06 74 75 07 58



www.metz.cfdtpsa.fr



cfdt.pcametz@gmail.com